

Collection
INNOVATIONS SOCIALES ET MOUVEMENT SOCIAUX



La recherche partenariale à l'UQAC

Pierre-André Tremblay

Avec la collaboration de
Cyndie Giroux

UQAC
GRIR | Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

La recherche partenariale à l'UQAC

Pierre-André Tremblay

Avec la collaboration de
Cyndie Giroux

Coordination à l'édition : Suzanne TREMBLAY

Mise en page : Catherine TREMBLAY

©Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal – 1^e trimestre 2017

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque Nationales du Québec

ISBN : 978-2-923095-78-3



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les

membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque années, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

TABLE DES MATIÈRES

Présentation : à propos de quelques questions épistémologiques	1
Méthodologie	7
Un bref survol par questionnaire	9
Étude de cas no. 1	15
Étude de cas no. 2	23
Faut-il conclure ?.....	31
Bibliographie indicative.....	33
Annexe : Schéma d'entrevue pour la conduite des études de cas de recherches partenariales	36

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 Type de recherche	9
Tableau 2 Nombre de projets réalisés au cours des 5 dernières années	11
Tableau 3 Moyenne de partenaires impliqués par projet au cours des 5 dernières années	11
Tableau 4 Moyenne de chercheurs par projet au cours des 5 dernières années	11
Tableau 5 Moyenne d'étudiants impliqués par projet au cours des 5 dernières années	12
Tableau 6 Budget moyen par projet au cours des 5 dernières années	12
Figure 1 Les quatre dimensions de l'espace de recherche	6

PRÉSENTATION : À PROPOS DE QUELQUES QUESTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES¹

Ce texte présente les principaux résultats obtenus à l'université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'une enquête sur les pratiques de recherche partenariale entreprise dans le réseau de l'Université du Québec. Cette enquête a utilisé un bref questionnaire standardisé donnant des indications numériques. Elle a aussi comporté un volet plus qualitatif basé sur quelques études de cas. La seconde partie de ce rapport présente les deux cas étudiés à l'UQAC.

Comme on le verra, la recherche partenariale, à défaut de toujours utiliser ce nom, est une façon fort répandue de faire de la recherche, ce qui est déjà une raison de s'y intéresser afin de mieux comprendre ses avantages et ses limites. Mais comme le montrent les deux études de cas, ce type d'activité se heurte à de nombreux obstacles qui relèvent généralement des rapports entre les participants. Questionner ces relations oblige à s'arrêter sur ce qui définit – ou devrait définir – la production de la connaissance. Classiquement, celle-ci est contenue dans les *résultats* de l'activité de recherche ou, comme on dit maintenant, dans les « livrables ». Ceux-ci se présentent comme des communications scientifiques, des livres, des articles ou des rapports de recherche produits par un auteur qui demeure anonyme, car on n'utilise pas le « je » dans les textes scientifiques, comme si la réalité parlait d'elle-même. Au rebours de cette conception, la recherche partenariale fait de la démarche elle-même le noyau de la compréhension de l'activité scientifique. En insistant sur les *rapports sociaux* déployés lors de l'activité scientifique, on regarde la « science en action » (Latour 1989) et on ne se limite pas à s'interroger sur la « logique » de la découverte (Popper 1934). Un tel déplacement oblige à considérer deux types de défis : sociologiques et épistémologiques.

Les défis sociologiques sont évidents pour qui suit avec quelque attention l'actualité intellectuelle. Ce n'est pas d'hier que le savant fou, laissé à lui-même et perdant le contact avec le commun des mortels, inquiète et effraie. Et les *Prix IgNobel* sont là pour montrer que les activités des scientifiques, voire les scientifiques eux-mêmes, peuvent être profondément criticables². La situation des sciences humaines et sociales (SHS) est sans doute encore plus fragile, car elles ne peuvent que rarement démontrer leur utilité par des objets tangibles ou des brevets rentables³. C'est donc leur légitimité même qui est en question, soupçonnées qu'elles sont de se borner à la connaissance-pour-la-connaissance, c'est-à-dire au pelletage de nuages. En conséquence, les pressions sont fortes pour développer des recherches applicables, sinon appliquées, qui pourront invoquer une « rentabilité sociale » pour justifier les sommes dépensées. Les grands programmes de recherche mis sur pied au Canada, tant au palier fédéral que provincial, se revendiquent de plus en plus d'une telle volonté. De plus, on soupçonne les SHS d'être inutiles non seulement parce que leurs objets sont sans lien avec la réalité immédiate, mais

¹ Nous remercions Danielle Maltais pour ses commentaires sur une version antérieure de ce texte.

² Voir le site <http://www.improbable.com/ig/>

³ La décision récente du gouvernement japonais de couper les subventions à un certain nombre de facultés de sciences humaines a été justifiée par l'inutilité de ces disciplines (Maillard, 2015).

aussi parce qu'elles n'arrivent pas à produire une connaissance véritable. Elles n'arriveraient plutôt qu'à un sens commun savamment enrobé.

Plusieurs dimensions s'enchevêtrent ici. D'une part, il y a l'opinion que les SHS travaillent sur des questions qui n'intéressent que les scientifiques. D'autre part, il y a celle que les cadres d'analyse et les théories qui les supportent sont, au mieux, des termes compliqués camouflant une indigence de pensée et, au pire, des énoncés relevant plus des préjugés de la personne qui les tient que de la réalité à laquelle ils prétendent référer. Enfin, il y a l'idée que tout cela est dû à la coupure entre le monde des scientifiques et le monde de la vie réelle. Dans cette critique, qu'on pourrait appeler celle de la tour d'ivoire, se manifeste donc une critique sociale et même sociologique des sciences sociales et humaines : leurs limitations s'expliqueraient par la position sociale des scientifiques. Comment ceux-ci pourraient-ils *vraiment* parler de la société puisqu'ils sont excentriques, protégés par des institutions opaques et isolés de la vie qu'ils prétendent étudier ? Par un paradoxal retournement, l'éloignement, bien que censé garantir l'objectivité, serait ici cause de l'incapacité à parler de l'objet.

On le voit, ces enjeux sociologiques se doublent d'enjeux épistémologiques partiellement convergents. Le plus ardu est sans doute celui de l'objectivité des SHS, c'est-à-dire de leur capacité à parler de leur objet tel qu'il est vraiment, c'est-à-dire en lui-même et non tel qu'il se manifeste dans l'imagination de l'observateur, ce que Searle (2011, p.352) appelle leur domaine « ontologiquement objectif ». Comme le montrent les études de cas présentées plus loin, les recherches partenariales ne proposent pas de réponse véritablement satisfaisante à cette question car *cela n'est ni leur but, ni leur méthode*. Elles parlent plutôt de la rigueur de la démarche utilisée, de la qualité des résultats qui en découlent et, donc, de sa capacité à emporter la conviction. Implicitement, cela revient à dire que l'évaluation d'une recherche partenariale est toute pragmatique : si elle est bien faite, elle sera utile et, pour être utile, elle doit être bien faite. Sa légitimité repose sur l'explicitation de la démarche et non sur une prétendue neutralité de la personne (ou du groupe de personnes) qui fait la recherche.

Reste que, comme on le verra, la présence d'un chercheur⁴ « confirmé » confère une aura de scientificité à la recherche. Se pointe ici l'enjeu de l'instrumentalisation du chercheur et de sa recherche, comme si la participation du chercheur ne servait pas à produire de bons résultats, mais simplement à rendre inattaquables les « livrables » de l'activité de recherche. C'est que si tout le monde s'entend sur l'importance de rendre compte adéquatement du problème envisagé, pour le chercheur, la question s'arrête généralement là. En tant que chercheur, son intention devrait n'être que de produire de la connaissance. Les acteurs-terrain ont, eux, d'autres préoccupations, qui incluent l'utilisation des résultats. Ceux-ci ont un impact sur le monde vécu non-académique, ce qui revient à dire que la parution du rapport de recherche fait partie d'une stratégie de relations publiques et de jeux de pouvoir qui, en principe, ne relèvent pas du chercheur.

La question politique est de savoir comment cette finalité peut influer sur l'interprétation des résultats. La question épistémologique est de savoir comment elle influe sur la dynamique de recherche. Une

⁴ Chercheur, informateur, collaborateur : tous ces termes, et les autres semblables, sont évidemment d'un masculin épicène.

vision positiviste (souvent partagée par les gens de terrain) estimera que toute intrusion du monde vécu dans la recherche ne peut qu'entacher les résultats et qu'il est nécessaire *et possible* de parler de l'objet-en-lui-même, tel qu'il existe sans sujet pour l'observer, et de tout dire sur lui. Une vision post-positiviste, fréquemment adoptée par les chercheurs des SHS, insistera plutôt sur la construction sociale de la connaissance et la présence de décisions et de choix à chaque moment de l'activité. Là où la première conception interprète la science comme une représentation, la seconde la voit comme une activité impliquant des acteurs, avec leurs interactions, les moyens-médiums-outils de ces interactions, les stratégies croisées, etc.

Les enjeux épistémologiques ne peuvent donc être compris si on ne tient aussi compte des enjeux politiques (ou sociaux, si on préfère) qui leur fournissent l'occasion de se poser. Ceux-ci ne relèvent pas nécessairement du conflit mais plutôt de la rencontre d'intentions et de stratégies parfois convergentes, parfois divergentes et parfois contradictoires. C'est lors de cette rencontre que s'organisera la production de connaissance.

Les réflexions actuelles sur les pratiques de recherche désignent ce croisement de multiples façons. Le terme de *collaboration* est fréquent aux États-Unis (Lassiter 2005; Schensul et al. 2008), mais on utilise aussi des désignations comme *dialogique* (Butler 2009), *basée dans la communauté* (Stoecker 2012, Strand et al. 2003), *publique* (Mosher 2014) ou *participative* (Cargo et Mercer 2008). Le terme générique de *recherche-action* (Coghlan et Brydon-Miller 2014; Goyette et Lessard-Hébert 1987; Greenwood et Levin 2007) est particulièrement populaire. Ces désignations montrent que les nuances sont nombreuses et reposent sur les *rôles* contrastés des protagonistes. Ceux-ci, dans leur formulation la plus ancienne, ont été présentés sur un axe allant de l'observation pure à la participation sans réserve, avec l'observation-participante comme point central idéal et instable (Adler et Adler 1987). Plus récemment, les travaux déplacent l'interrogation en allant jusqu'à dire que toute recherche de terrain est forcément collaborative, puisqu'elle demande l'accord des personnes concernées (Campbell et Lassiter 2015). Si on ne peut s'imaginer être un pur observateur, il faut plutôt s'interroger sur le type de collaboration et sur la division du travail inévitablement à l'œuvre dans l'entreprise de recherche.

Cette division des tâches et des responsabilités a été classiquement conçue comme mettant face à face un chercheur et ses informateurs, une version de la distinction entre Sujet et Objet qu'on peut concevoir comme le fondement du positivisme en sciences sociales. Détenant le savoir méthodologique et théorique, possédant la compétence technique qui lui permet de définir et de mener à bien les étapes d'une recherche, le chercheur est celui qui la dirige, en détermine les objectifs, en choisit les moyens et en tire les enseignements. L'informateur n'a qu'un rôle passif. Il a l'information recherchée, mais ne sait pas l'utiliser à des fins scientifiques. De toute façon, il ne s'en préoccupe guère car ce n'est pas son métier. Le terme d'*enquête* généralement utilisé pour désigner l'entreprise de recherche illustre bien ces relations entre chercheur et informateur (Beaud et Weber 1997; Cefai [dir.] 2003; Dufour et al. 1991). Il campe le chercheur dans un rôle de détective, voire de policier cherchant à établir la séquence des actions menant au coupable. Marcel Griaule l'a sans doute montré de la façon la plus explicite, en se comparant à un juge d'instruction faisant face à des informateurs ayant un besoin instinctif de dissimuler la vérité (cité par Abélès, 2008 : 84). On peut difficilement être plus clair quant à la violence symbolique au cœur de l'ethnologie coloniale. L'art de

l'enquête consiste à soutirer l'information à qui ne sait pas s'en servir. L'informateur est la *terra nullius* de la recherche.

Compris de cette façon, les rapports entre les acteurs de la recherche ont nécessairement une facette politique, ce qui n'exclut pas la dimension heuristique puisqu'on ne peut séparer la production de connaissance du terreau social qui lui permet de se déployer. Pour comprendre comment est produite l'information et élaborée la connaissance qui en découle, on doit donc considérer la manière dont s'établissent les liens entre les acteurs du processus, comment se présentent les modalités de la prise de décision, comment chacun intervient, comment s'organisent les responsabilités, etc. C'est en analysant ces multiples *comment* qu'on pourra prendre la mesure de « l'espace public où des voix jusqu'alors inaudibles se font entendre » (Abélès, 2014 : 77).

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Depuis plusieurs années, les diverses approches postcoloniales ont montré que la domination « empirique » s'est accompagnée de modalités conceptuelles qui tout à la fois la supportent, la complètent et la rendent pensable (Cohn 1996; Denzin et al. 2008; Said 1978). Dans le champ plus compact de la recherche anthropologique, qui souffre d'une insécurité permanente depuis l'ère des décolonisations, la publication de *Writing culture* (Clifford et Marcus [dir.] 1986) a mené à des expérimentations qui cherchent à ouvrir un espace de dialogue relativisant l'autorité du chercheur (Marcus, 2013). En cherchant à inclure les dépositaires de l'information dans le processus d'analyse (c'est-à-dire d'écriture), on démultiplie l'autorité – littéralement : on multiplie les auteurs – afin de marquer le travail réflexif du sceau de la reciprocité. L'objectivité, terme qui signifie la capacité à parler de l'objet, sera alors atteinte non pas grâce à une position d'extériorité face à l'objet, mais par une dialectique perceptible dans le dialogue entre le chercheur externe et le chercheur interne, celui-ci n'étant plus un objet mais un sujet. La connaissance est le fruit de cette intersubjectivité. Ce processus est généralement désigné comme la co-construction de la connaissance. C'est dans la foulée de ces critiques de la science-sociale-telle-qu'elle-se-fait qu'il faut envisager la place des approches partenariales.

Voilà un premier volet qui se déroule à *l'intérieur* de la recherche, si on peut dire. Mais ne considérer que la dynamique interne des équipes de recherche serait se condamner à la myopie. Les sciences sociales ont des comptes à rendre – c'est le cas de le dire – à ceux qui y participent, mais aussi à ceux qui les supportent financièrement et aux collectivités dont elles traitent. Comme on l'a rappelé plus haut, leur utilité doit encore être démontrée et s'y efforcer les oblige à se présenter comme des discours publics (Burawoy 2005). A quoi servent les approches partenariales ? A produire de meilleures recherches grâce à la meilleure qualité des renseignements que permet d'obtenir la participation des sujets ? Certes, mais elles risquent alors de n'avoir comme interlocuteurs que les autres chercheurs. Cette limitation ne résout en rien le problème de leur utilité, car on ignore toujours à qui et à quoi elles servent (si tant est qu'elles servent à quelque chose). Le risque est alors que les recherches sociales n'aient qu'un intérêt académique, expression qui signifie, même au sein de l'Académie, qu'elles n'ont pas grand intérêt. C'est ce que Marcus, un des principaux initiateurs de la remise en question de l'autorité ethnographique classique, a fini par admettre (Marcus et Pisarro, 2008 : 11).

Ce n'est heureusement pas la seule possibilité. Les recherches se voulant basées dans la communauté font du changement social leur objectif fondamental, la production de (meilleures) connaissances n'étant qu'un des moyens de ce changement. On comprendra facilement que le dilemme de l'engagement et de la distanciation (Élias 1993), l'enjeu de l'objectivité du chercheur (Abélès, 2014 : 96) ou son asservissement à des positions politiques (Gross et Plattner, 2002) soulèvent des polémiques qui ne sont pas près de se régler.

Certains, au contraire, estiment qu'elles le sont. Ainsi, Greenwood et Levin (2007 : 62) posent qu'une *vraie* recherche-action est nécessairement politiquement engagée et ne peut que viser la démocratie et chercher à trouver des solutions aux problèmes importants pour les gens de la localité ou, le cas échéant, de l'organisation avec laquelle elle est entreprise. De façon semblable, Brydon-Miller (2001 : 77-81) estime que la recherche-action participative se dévoue explicitement au travail avec des communautés exploitées et opprimées, dans un effort unifié pour amener un changement social fondamental. On pourrait multiplier les exemples⁵.

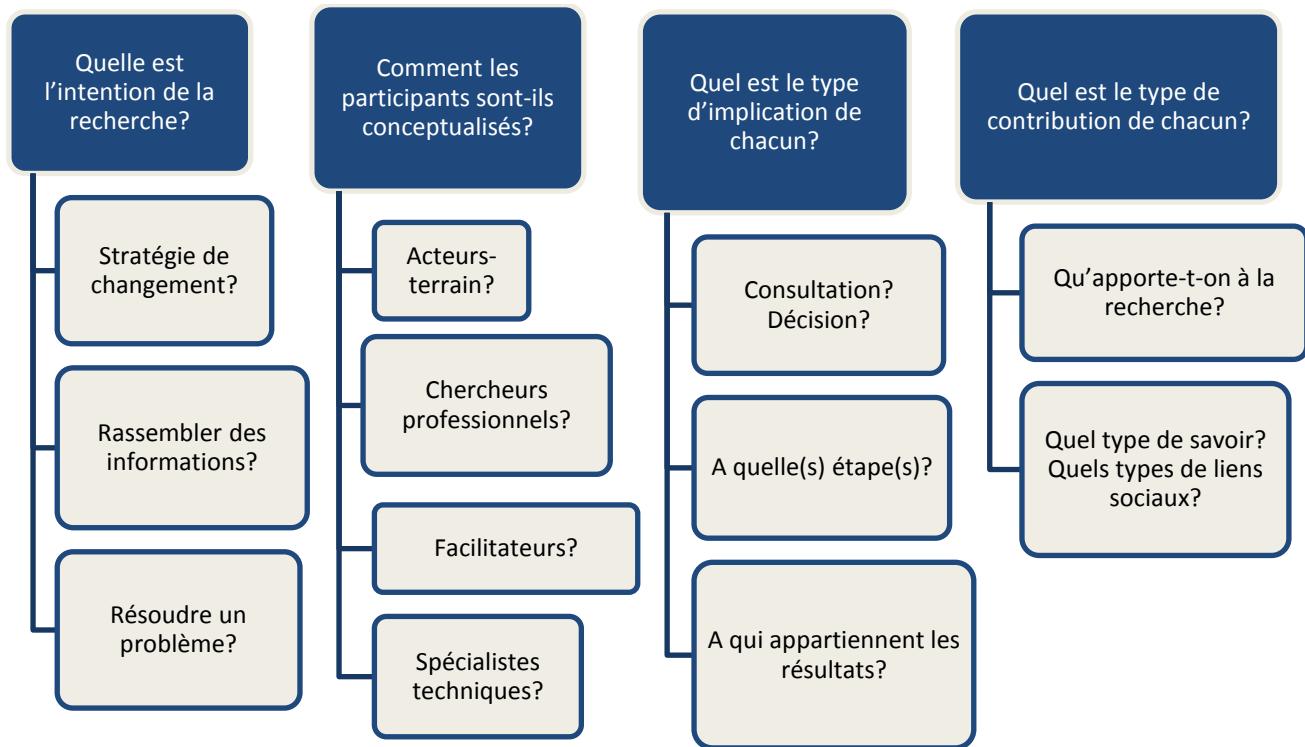
Mais qui sont ces gens du côté desquels on se situe ? Comment identifier la localité ? Comment circonscrire la communauté ? Bref, qui sont les partenaires (Tremblay, 2014 : 21) ? Les deux études de cas présentées plus loin montrent que ces questions n'ont rien de simple et que cela apparaît clairement aux chercheurs. Puisque les frontières des réseaux sont difficiles à identifier, que les localités n'ont rien d'homogène et que les retombées de l'action sociale ne se révèlent que lentement, il est curieux que la question des collaborateurs n'ait reçu que peu d'attention. Les références à la *communauté* sont omniprésentes, mais les efforts pour cerner ce qui la constitue restent vagues. Le plus souvent, elle est incarnée par (ou dans) des organisations et les partenaires concrets sont les membres ou les responsables de ces organisations. On semble peu s'interroger sur les modalités qui en font des incarnations adéquates de la communauté, ni sur celles qui leur permettent d'être (ou de se présenter comme) des leaders.

On pourrait voir dans toutes ces interrogations la manifestation d'une *politique épistémologique* identifiant les paramètres fondamentaux de l'action de recherche, d'où peuvent être déduits les rôles, les modalités de l'implication des acteurs et celles de leur contribution. Pour simplifier, on peut les regrouper en quatre ensembles. D'abord, quelle est l'intention de la recherche ? S'insère-t-elle dans une stratégie de changement, ou n'a-t-elle comme horizon que le rassemblement et l'analyse des informations ? Vise-t-elle à résoudre un problème afin de mieux s'intégrer à l'ordre des choses, ou cherche-t-elle à modifier cet ordre ? Le fait-elle vraiment ? Qui sont les destinataires ? À qui appartiendront les résultats et les produits de la recherche ? Deuxièmement, comment les participants sont-ils conceptualisés et désignés ? Parle-t-on de chercheurs et d'« acteurs-terrain » ? De chercheurs et de professionnels ? De « chercheurs de l'action communautaire » (les résidents) et de « facilitateurs », c'est-à-dire les universitaires (Schensul *et al.* 2008) ? De chercheurs et de collaborateurs ? De chercheurs et d'informateurs ? Troisièmement, quel est le type d'implication de chaque catégorie d'acteurs ? Sont-ils consultés ou non ? Participant-ils à la prise de décision ? Comment ? À quelles étapes participant-ils,

⁵ Il faudrait ici traiter de la recherche avec les Premières Nations qui ont intégré depuis longtemps la nécessité des recherches collaboratives et en ont fait un protocole fort élaboré (APNQL, 2014). On pourrait aussi traiter de la recherche féministe (Pinnick 2008).

s'ils le font (opportunité de faire une recherche, objet de la recherche, cadre théorique, méthodologique et technique, collecte des informations, analyse des informations, rédaction des rapports de recherche, appropriation des résultats, diffusion des produits, actions à entreprendre)? Quatrièmement, quel est le type de contribution de chaque catégorie d'acteur? Qu'apportent-ils à la recherche? Une compétence technique (connaissance des logiciels, des techniques d'entrevue ou de rédaction, par exemple)? Un accès au terrain? Un savoir expérientiel, théorique ou professionnel? Des réseaux de contacts et des moyens de diffusion des résultats? La Figure 1 ci-dessous résume ces interrogations.

Figure 2 Les quatre dimensions de l'espace de recherche



Ces dimensions composent un « espace partenarial » (Caillouette et Soussi 2014) complexe et d'autant plus mouvant que les positions sur les axes définissant cet espace, c'est-à-dire les réponses à ces questions, peuvent changer au cours de la recherche.

En d'autres termes, les *positions de sujet* que définissent ces coordonnées varient. La recherche collaborative/partenariale/action/dialogique est d'abord un processus avant d'être définie par un contenu et son enjeu est plus large que le seul partage de la responsabilité de l'écriture, bien que ceci soit évidemment crucial. La recherche en sciences sociales et humaines est une activité et non un document.

MÉTHODOLOGIE

C'est à la compréhension de cette activité que sont consacrées les pages qui suivent. Elles présentent les principaux résultats d'une enquête sur les pratiques de recherche partenariale à l'UQAC qui est elle-même une partie d'une recherche plus vaste dirigée par Nathalie Lafranchise (UQAM) et supportée le Fonds FODAR de l'Université du Québec. Le but de ce projet est de contribuer à la mise sur pied d'un réseau de chercheur-e-s et d'étudiant-e-s engagés dans cette activité et intéressés à en partager les interrogations et les enseignements. Il est aussi de revaloriser ce type d'activité, trop souvent relégué au rang peu prestigieux de « service à la collectivité ». Des chercheurs d'autres institutions participent aussi à ce réseau-en-devenir : l'UQO, l'UQAR, TELUQ, l'UQTR, l'ENAP, l'INRS, ce qui montre la large diffusion de ce genre de préoccupation⁶.

La première étape pour constituer un tel réseau est évidemment de savoir qui fait des recherches de ce type et, ce qui est sans doute préalable, de savoir quelle réalité se cache sous le vocable de « recherche partenariale ». À l'UQAC, comme pour chacune des institutions participantes, nous avons consulté la liste de chercheurs subventionnés disponible au Décanat de la recherche et de la création et, au vu des intitulés des projets, nous avons créé une banque de noms de chercheurs potentiellement concernés par la recherche partenariale. Ils reçurent un bref questionnaire dont on trouvera ci-dessous les résultats. Dans un but comparatif, le même formulaire fut utilisé dans toutes les institutions. Cependant, au vu des caractéristiques locales, les champs disciplinaires et les départements visés varièrent selon les institutions. À l'UQAC, afin de limiter l'hétérogénéité, seuls les départements des sciences humaines, des sciences de l'éducation et des arts et lettres furent contactés à l'automne de 2014.

Cette méthode est évidemment grossière et ne permet pas de prétendre à l'exhaustivité des résultats. Il est certain que des chercheurs d'autres départements auraient pu faire partie de l'échantillon, mais puisque le but de cette première étape était simplement de donner une idée générale des termes utilisés pour désigner ces pratiques de recherche, cette limite ne semblait pas invalider la démarche. La principale préoccupation, à ce stade, était de contourner une des ambiguïtés fondamentales de la notion de partenaire. Le terme connaît une telle popularité qu'il peut servir à désigner presque quiconque a un lien avec la recherche ; ainsi, les subventionnaires sont fréquemment appelés « partenaires financiers », ce qui revient à dire qu'à peu près toutes les recherches sont partenariales. L'équipe du projet FODAR a une conception plus limitée du partenariat et considère que l'engagement dans le processus de recherche doit être plus profond que le simple support financier, aussi essentiel

⁶ Une première présentation de cette recherche a été faite lors de l'ACFAS 2016 : J.-M. Fontan *UQAM*, M. Alberio *UQAR*, S. Belley *ENAP*, G. Chiasson *UQO*, H. Dridi *UQAM*, N. Lafranchise *UQAM*, L. Portelance *UQTR*, D.-G. Tremblay *TÉLUQ - Université du Québec*, P.-A. Tremblay *UQAC*, « Coconstruire l'intérêt commun : rôles et responsabilités de chercheurs et de praticiens du réseau de l'Université du Québec dans l'accompagnement de démarches socialement innovantes », Communication au colloque *La reconnaissance du savoir en innovation sociale : vers une transformation sociale axée sur l'intérêt général*, organisé par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada), Congrès de l'ACFAS, Enjeux de la recherche # 30, 9 et 10 mai 2016. Elle doit paraître en 2017 dans la revue *Recherches sociographiques*.

soit-il. C'est ainsi que furent retirés de l'échantillon les recherches dites « classiques » ou celles qui ressemblaient trop à de la recherche commanditée. On comprendra que cette façon de faire ne tient pas compte des recherches non subventionnées, ni de celles liées aux sciences naturelles fondamentales ou appliquées, ce qui impose certainement une limite importante à l'interprétation des résultats.

Les renseignements recueillis lors de cette première phase restent assez simples. La seconde phase fut plus qualitative. À partir des répondants de la première phase, deux ou trois chercheurs furent rencontrés dans chaque institution, dont les travaux semblaient illustrer une variante intéressante de la recherche partenariale. Là encore, le but n'a pas été une quelconque représentativité statistique mais plutôt la capacité à mettre en valeur un aspect original de la pratique de recherche. Au total de la recherche dans les diverses constituantes de l'Université du Québec, cela représente une banque d'une quinzaine de cas.

Les personnes furent rencontrées au début de 2015 pour un entretien semi-dirigé d'une durée d'environ 90 minutes. Le canevas de l'entrevue, ainsi que le plan du rapport, fut le même dans chaque institution. Ce canevas se trouve annexé à la fin du présent document. Évidemment, comme il est normal avec ce type d'instrument de collecte, l'entretien lui-même peut être modulé et adapté lors du déroulement de la conversation.

Les trois sections suivantes présentent les résultats recueillis à l'UQAC. Le « survol par questionnaire » rassemble les données des 9 réponses reçues des 33 personnes à qui on avait envoyé par courrier électronique un bref questionnaire ; le taux de réponse est donc d'environ un quart. Il est possible que ce taux assez faible s'explique par le moment de la collecte (la fin de la session d'automne approchait), par le moyen de contact utilisé (le nombre de courriels reçus ne cesse de croître, ainsi que la tendance à ne lire que les plus brefs) et par le fait que le terme de « recherche partenariale » ne soit pas le plus répandu. Tout cela peut avoir comme conséquence que des personnes ne se sentent pas concernées par cette question.

Les deux sections qui suivent présentent les principaux résultats des entretiens semi-dirigés. Le plan de ces sections est le même afin, comme on l'a dit plus haut, de faciliter l'analyse transversale ou comparative des cas retenus dans le cadre de la recherche FODAR. Les textes ont été retournés aux personnes rencontrées lors des entrevues, qui en ont corrigé ou commentés certains aspects. Ce sont ces textes, modifiés par moi pour en faciliter la lecture, qu'on retrouvera ici. La présentation vise à respecter l'anonymat des personnes, ainsi que cela est exigé par les comités d'éthique de la recherche⁷.

⁷ Le projet « Constitution d'une équipe de chercheurs autour de la recherche partenariale au sein de l'Université du Québec » a reçu le certificat numéro 2014-S-70476 du comité d'éthique de la recherche de l'UQAM.

UN BREF SURVOL PAR QUESTIONNAIRE

Champ disciplinaire

Par souci d'homogénéité, nous n'avons pas cherché à rejoindre les chercheurs des sciences fondamentales, ni en génie. Nous nous sommes limités aux sciences de l'éducation (3 répondants), aux programmes du Département des sciences humaines (3 personnes dans 3 programmes) et des Arts et Lettres (3).

Tableau 1 Type de recherche

Question 1 Types de recherche	Nombre de répondants (total de 9)
Recherche-action	6
Recherche collaborative	7
Recherche appliquée	4
Recherche partenariale	6
Recherche commanditée	0
Autres... -recherche-intervention -recherche-création	1 1

La présence de réponses multiples tend à faire croire que les différences entre ces recherches ne sont pas très marquées – à l'exception de la recherche commanditée, qui ne semble pas rejoindre ces chercheurs. Ceci peut être un effet d'échantillonnage ; nous n'avons pas cherché à rejoindre tous les types de recherches. Mais il semble tout de même que ceux qui font de la recherche collaborative ne font guère de recherche commanditée. Peut-être est-ce un effet de l'appartenance disciplinaire, les recherches commanditées étant peu fréquentes dans les humanités.

Définitions données par les chercheurs aux catégories utilisées

Dans ces réponses, ce sont les termes de recherche-action et de recherche collaborative qui reviennent le plus souvent. Les répondants n'ont pas systématiquement donné des définitions de ces termes, ce qui fait qu'on ne peut y retrouver de thésaurus clair. Toutefois, de façon générale, on garde l'impression que les différences entre recherche-action et recherche collaborative sont floues.

Le petit nombre de répondants rend inutile la constitution de catégories ou de regroupements. De façon générale, dans leurs réponses, «recherche-action» désigne un rapport entre recherche et intervention, alors que «recherche collaborative» désigne un rapport entre les participants à la recherche. Cela peut expliquer pourquoi les deux appellations sont peu distinctes et ne s'excluent pas (une recherche peut être à la fois recherche-action et collaborative) : elles font référence à des facettes

différentes du processus de recherche. Lorsque des définitions plus précises sont tentées, les distinctions entre les sortes de recherche portent sur les *finalités* de ces recherches (donner de l'autonomie aux participants ou répondre à un besoin du milieu, par exemple), et sur les *liens* entre participants. Certains répondants désignent les rapports entre participants en termes politiques (« égaux dans la recherche »), d'autres en termes de situation sociologique (« deux types de communautés »). Un répondant distinguait entre, d'une part, une invention et une innovation (recherche collaborative) et, d'autre part, le simple test ou validation de cette innovation (recherche-action), distinction qui porte sur l'*objet* de la recherche.

Pratiquement tous font une distinction entre le milieu (les termes varient : le terrain, le milieu, les intervenants, les participants, les praticiens) et les chercheurs (scientifiques, communauté scientifique – les termes sont moins variés que pour désigner les praticiens). Aucun ne fait référence à l'abolition de cette différence, que ce soit pendant ou la fin de la recherche, bien qu'une personne note que les partenaires sont égaux «dans la construction du **savoir** et dans la mise en place des **actions**» (nous soulignons). Cela laisse entendre une participation de tous non seulement au développement de la connaissance, mais aussi à celui des actions qui en découlent. Mais « égaux » signifie-t-il « semblables » ?

Quoiqu'il en soit, recherche et intervention sont distinctes, intellectuellement (elles ne sont pas la même chose), organisationnellement ou sociologiquement (milieu/chercheurs) et temporellement (la recherche précède l'intervention, car ce sont les résultats de la première qui influenceront la seconde). Tous indiquent que le but est d'influencer la pratique, de l'améliorer. La production de connaissances est le moyen d'influencer la pratique, surtout en contribuant à la formation des participants, voire à leur empowerment. Cette influence est à la fois le but visé et le résultat de l'activité (les deux termes semblent synonymes, bien qu'on n'indique pas si ce résultat est atteint). Le but n'est pas d'ajouter à l'arsenal scientifique (théories, méthodes, etc.). Les répondants n'ont pas parlé des effets, buts ou résultats de ces recherches sur la pratique scientifique ou sur les chercheurs eux-mêmes : aucun n'a fait référence à une amélioration des cadres théoriques, par exemple. Un seul a indiqué que le but de son organisation (il ne parlait pas explicitement d'une recherche précise) est d'éviter le morcellement de la recherche et de favoriser ses retombées.

Thèmes sur lesquels ont porté les études réalisées au cours des 5 dernières années.

On peut dénombrer 24 thèmes différents, dans des champs multiples. Le seul champ qui se démarque nettement est celui de la pédagogie, définie largement comme ce qui relève de la formation (10/24 thèmes). Les thématiques sont généralement proches de domaines très pratiques ou techniques. On y retrouve plusieurs recherches évaluatives (pas seulement en pédagogie) ou sommatives, faisant l'analyse des recherches précédentes.

Tableau 2 Nombre de projets réalisés au cours des 5 dernières années

Question 5 Nombre de projets	Nombre de répondants (total de 9)
1	1
2	1
3	2
4	2
6	1
10	2

Sauf un chercheur qui n'a réalisé qu'un projet, les personnes s'impliquant dans les recherches participatives ont tendance à répéter l'expérience. (Voir tableau 2)

Tableau 3 Moyenne de partenaires impliqués par projet au cours des 5 dernières années

Question 6 Moyenne de partenaires	Nombre de répondants (total de 9)
1	1
3	3
5	2
3 à 5	1
Entre 3 et 20	1
Entre 1 et 77	1

Il s'agit d'un petit nombre de partenaires. Le répondant indiquant « entre 3 et 20 » est un consortium regroupant plusieurs projets de recherche et celui indiquant « entre 1 et 77 » précise que le projet ayant 77 partenaires est un projet « particulier » et qu'en général, ses projets n'en ont que deux. (Voir tableau 3)

Tableau 4 Moyenne de chercheurs par projet au cours des 5 dernières années

Question 7 Moyenne de chercheurs	Nombre de répondants (total de 9)
1	1
2	2
3	2
3 à 5	2
4	1
6	1

De même, les projets sont réalisés par des équipes regroupant un petit nombre de chercheurs. (Voir tableau 4)

Tableau 5 Moyenne d'étudiants impliqués par projet au cours des 5 dernières années

Question 8 Moyenne d'étudiants	Nombre de répondants (total de 9)
1	3
2	1
3	1
5	1
8	1
10	1
Entre 1 et 5	1

La réponse est symétrique aux précédentes; ces projets embauchent un petit nombre d'étudiants. Les deux tiers en emploient moins de 5. (Voir tableau 5)

La conclusion générale est que ces recherches collaboratives ou partenariales sont le fait de petites équipes, rassemblant de petits nombres d'étudiants ou de partenaires. Il est inutile de risquer des hypothèses explicatives de cet état. On peut cependant inférer une relative intimité dans les rapports et une faible bureaucratisation.

Tableau 6 Budget moyen par projet au cours des 5 dernières années

Question 9 Budget moyen Numéro du répondant	Réponse du répondant en \$
1	600 000 25 000 660 000 150 000 (moyenne calculé par moi : 358 750)
2	Entre 50 000 et 380 000
3	Entre 500 et 6000 Si 2 années, il peut s'ajouter entre 1000 et 5000
4	136 550
5	50 000
6	Entre 4000 et 500 000
7	23 650
8	70 000 Entre 1000 et 213 000
9	600 000

Les budgets indiqués vont de \$ 500 à \$ 600 000. (Voir tableau 6). Établir une moyenne globale n'aurait guère de sens. Non seulement ces budgets sont-ils très différents d'un chercheur à l'autre, mais ils peuvent varier énormément pour le même chercheur. C'est sans doute la largeur de cet éventail qui est le trait le plus frappant, de même que la volonté de faire des recherches de ce type même avec très peu de moyens (\$ 500).

Conclusion

En résumé, les répondants proviennent des champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, des sciences de l'éducation et des arts et lettres. Ils font peu de distinctions entre la recherche-action, la recherche partenariale et la recherche collaborative, mais ne confondent pas ce type de pratique avec la recherche commanditée. À l'intérieur de ce champ général, de nombreuses différences peuvent apparaître selon qu'on insiste sur la finalité de la recherche, sur les liens entre ses participants ou sur son objet. Cependant, au-delà de ces nuances, les répondants s'accordent sur la distinction entre participants issus de la pratique (ou du « terrain ») et ceux issus du milieu scientifique, c'est-à-dire universitaire. La rencontre de ces acteurs aux assises sociales différentes vise essentiellement à améliorer la pratique, la production de connaissances nouvelles n'étant que le moyen de cette amélioration. Cet effort pour contribuer aux actions sur le terrain prend fréquemment la forme de recherches évaluatives. Celle-ci sont le fait de petites équipes, qui réunissent peu de chercheurs, peu d'assistants étudiants et peu de praticiens. Ces petits collectifs se mettent à l'œuvre avec des moyens très variables, voire avec pas de moyens du tout.

Ces informations demeurent fort générales, mais on peut néanmoins en déduire que les motivations des chercheurs qui pratiquent ce type de recherche dépassent le strict milieu académique. Ces recherches appliquées visent moins à amener de l'eau au moulin des débats théoriques qu'à améliorer les pratiques sociales. Comme elles sont fréquemment entreprises sans grands moyens financiers, elles contribuent peu au prestige académique et donc à l'avancement d'une carrière. Leurs motivations sont donc à rechercher ailleurs. Évidemment, rien n'empêche les chercheurs de faire aussi des travaux plus classiques et mieux reconnus par leurs pairs.

Mais comment se manifestent, comment se réalisent ces motivations extra-académiques? Quelles difficultés rencontre-t-on dans ces démarches dont le centre de gravité se trouve ailleurs que dans l'institution d'attache du chercheur? Quelles gratifications y retrouve-t-on? Comment le rapport entre le monde de la recherche et le monde de l'action est-il vécu? La première étape de la recherche, reposant sur un questionnaire simple, ne permettait pas de répondre à ces questions pourtant capitales. C'est pourquoi l'étape suivante utilisa la méthode plus souple de l'entretien semi-dirigé. Le temps à notre disposition n'a pas permis d'explorer un large échantillon et nous nous sommes limités à deux études de cas. Afin de permettre une analyse transversale avec les autres terrains étudiés par l'équipe du projet FODAR, un plan d'entretien standard a été suivi.

ÉTUDE DE CAS NO. 1

Informations générales

L'objectif général de l'informatrice est de mettre en valeur les richesses de la culture autochtone tout en favorisant l'*empowerment* de ces communautés. Ses recherches sont pour elle un « projet de vie » qui se poursuit dans le milieu universitaire depuis presque 25 ans. Son appartenance aux communautés autochtones a été un facteur décisif dans l'orientation et la durée de son choix de recherche, ainsi que dans son degré d'implication et d'investissement. Une particularité de ses travaux dans le domaine des arts est qu'au volet recherche s'est ajouté un important volet création et production. Pour satisfaire à ces besoins spécifiques, ce projet a mené à la création d'un OBNL. De plus, comme elle considère que la transmission des cultures autochtones est un enjeu mondial, la chercheure est responsable de la création d'une chaire autochtone de l'Unesco.

Elle privilégie le terme de recherche collaborative pour qualifier ses recherches. Celles-ci se présentent en trois grands projets.

Conditions de mise en marche de l'étude

À partir de 1991, par le biais de divers projets en contexte autochtone impliquant plusieurs étudiants, la chercheure s'est intéressée à la transmission culturelle. Elle voit cette étude comme un vaste cheminement; réaliser la vacuité de travailler sans intégrer les communautés concernées fut un important élément déclencheur.

Définition du projet L'identité culturelle est un facteur important de mieux-être pouvant participer à la résolution des problèmes auxquels font face les communautés autochtones. L'objectif d'*empowerment* de cette recherche sous-tend l'idée qu'il faut valoriser culturellement ces communautés tout en leur reconnaissant la capacité d'exprimer cette culture de façon autonome et ce, en leur donnant des outils dont elles ont grandement besoin. Selon la chercheure, il faut leur redonner « le pouvoir sur l'expression de leur parole » en leur permettant de créer elles-mêmes les discours et les outils de leur diffusion.

Trois grands projets structurent présentement ce parcours de recherche collaborative avec les différentes communautés autochtones. Le **projet 1** (2010-2015) est une grande concertation de 18 communautés autochtones du Québec représentatives des 11 nations présentes sur le territoire. Cette concertation a été réalisée dans le cadre du renouvellement de l'exposition permanente du Musée de la Civilisation de Québec portant sur les Premières Nations et les Inuits. Plus de 800 personnes ont été rencontrées, ce qui a donné lieu à environ 2000 pages de transcription orale, 300 heures de vidéos (des contextes, des paysages, des territoires, des portraits et des entrevues) et 15 000 photographies. En continuité, le **projet 2** (depuis 2013), vise à mettre en valeur ce matériel selon les aspirations des communautés afin que les produits leur reviennent et servent leurs aspirations. Le **projet 3** (depuis 2004) est un partenariat avec les Guarani (nation autochtone du Brésil) afin d'exporter les méthodologies collaboratives de travail développées au Québec qui utilisent la concertation et la création à des fins d'*empowerment*.

Dans le cadre de ces trois grands projets, beaucoup de travail est effectué auprès des communautés

participantes afin de les encadrer et les aider dans plusieurs petits projets culturels. Il s'agit, par exemple, de les aider à identifier la façon dont elles veulent habiter leur nouveau centre communautaire pour qu'il leur ressemble et parvienne à mobiliser la communauté. Il faut alors créer avec elles les infrastructures, les outils de communication, les outils d'exposition, etc. Ces multiples activités, encastrées dans les trois grands projets, sollicitent de nombreux partenaires qui diffèrent selon les actions et les lieux.

Rôles et responsabilités des parties prenantes Au cœur de tous les projets se trouve la volonté de permettre aux partenaires autochtones de s'exprimer et de participer aux décisions tout au long du processus. Comme on le verra, le manque de disponibilité et la distance sont les principaux freins à une véritable présence des partenaires aux diverses étapes de la recherche.

Le **projet 1** a reçu 2 subventions de 5 ans chacune. Une rencontre annuelle de 5 jours, à laquelle tous les partenaires participant, permet de le structurer et de l'orienter. En 2014, les partenaires de l'équipe universitaire participant à cette grande rencontre annuelle étaient des représentants des 11 nations autochtones et des grands groupes d'influence autochtones. On y retrouve donc « les experts-terrains » et les « experts universitaires ». Toujours dans l'objectif de répondre aux besoins des communautés, ces deux types d'experts sont considérés comme égaux, bien que cela ne fait pas disparaître les différences : « pour nous, c'est équivalent, il n'y en a pas qui sont supérieurs aux autres ». Cependant, lors de cette rencontre, les experts universitaires se positionnent comme des apprenants afin de mieux cerner ce qu'ils peuvent faire pour les communautés autochtones, dans leurs champs de compétences respectifs. Cette équipe d'experts universitaires est pluridisciplinaire.

Le **projet 2** est également constitué d'une équipe pluridisciplinaire, mais elle est différente de celle de l'équipe du projet 1 par ses membres et par les disciplines représentées. Il est prévu que cette équipe scientifique se rencontrera pendant 5 jours toutes les 6 semaines. Au moment de l'entrevue, une seule rencontre avait eu lieu, mais l'équipe a déjà une bonne idée des projets qu'elle veut mettre en œuvre. Il n'y a pas de règle générale en ce qui concerne les projets à effectuer : l'offre tenant compte des besoins des communautés provient parfois des experts universitaires ou d'ailleurs, alors que parfois, la demande provient des experts terrains eux-mêmes. Dans tous les cas les partenaires autochtones sont impliqués à plusieurs niveaux (orientations, gouvernance, recherche, validation, diffusion).

Le **projet 3** compte plusieurs partenaires : les chefs des 10 communautés Guarani impliquées (états de Rio de Janeiro et de Sao Paulo), le Musée de l'Indien, la FUNAI (l'équivalent du ministère des Affaires indiennes au Canada), le LISA (Laboratoire de l'Image et du Son) de l'université de Sao Paulo et le CTI de Sao Paulo (Centre de Travail Indigène). Une banque de collaborateurs existe également, basée sur l'important réseau de personnes avec qui un lien de confiance s'est bâti sur plusieurs années. Dans ce grand programme de recherche, il importe que tous les chercheurs et les assistants de recherche sachent que l'on ne peut avancer sans la consultation et la participation des partenaires autochtones.

Modalités de gouvernance

Les projets québécois sont dirigés par une personne autochtone et toutes les instances sont à parité entre autochtones et non-autochtones, afin d'assurer une participation équitable à la prise de décision.

Les représentants de chaque nation ayant participé à la grande consultation constituent un comité de sages qui contribue à l'analyse interdisciplinaire et à la création des outils de diffusion dans les communautés. Un comité scientifique paritaire est également présent. Afin de respecter l'exigence de parité, ces comités siègent au même niveau que la tri-direction du comité scientifique, lequel est constitué de la chercheure (en tant que directrice générale), d'un directeur scientifique et d'un directeur provenant d'une communauté.

La gouvernance du projet de partenariat Nord-Sud n'a pas été abordée lors de l'entretien.

Appui institutionnel

Les trois projets ont bénéficié de subventions. Les deux premiers sont financés par le CRSH pendant un total de 10 années, le second recevant de plus l'aide aux musées de Patrimoine Canada, volet autochtone. Le dernier projet a également bénéficié d'une subvention du CRSH dans le cadre de projets de partenariat Nord-Sud. La création d'un OBNL (volet production) permet une recherche-action-création de financement élargie aux organismes subventionnaires de production : Patrimoine Canada, le Conseil des arts, le ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE).

Réalisation de la recherche

Les différents projets sont tous rendus à des étapes différentes de réalisation. Le **projet 1**, d'une durée totale de dix ans, se terminera en 2016. Le **projet 2** en est plutôt à ses débuts et est planifié pour deux ans, tandis que l'étape de production et de création du **troisième projet** débute à l'été 2015 avant de passer au bilan en 2016.

Étapes de réalisation

Les grandes rencontres annuelles du **projet 1** ont donné lieu à 5 volets spécifiques, chacun sous la responsabilité d'un chercheur particulier:

- développement de produits de design novateurs à partir d'ateliers de création intergénérationnels (aînés et jeunes décrocheurs avec les communautés atikamekwas);
- éducation artistique : projet scolaire avec enseignant et élèves autour de la création artistique comme outil de valorisation des jeunes; élaboration d'un programme court de « passeur culturel »; création d'un guide d'enseignement en arts contemporains autochtones présentant le travail de 11 jeunes artistes issus des nations autochtones du Québec;
- concertation et création : élaboration de méthodologies collaboratives pour le développement de médiums de transmission culturelle utilisant la création et la concertation (édition, exposition, site internet)
- cinéma et interactivité : plusieurs activités impliquant des spécialistes de la culture et des cinéastes en formation des communautés autochtones pour le développement d'un cinéma de transmission culturelle;
- évaluation : puisque le projet vise au développement de méthodologies collaboratives novatrices, ce volet cherche à définir une méthode d'évaluation qui s'inspire elle aussi des méthodes collaboratives.

L'équipe du **projet 2**, qui en est à ses débuts, va bientôt se rencontrer pour la deuxième fois afin de finaliser la planification des différents projets à mettre en œuvre avec les communautés autochtones partenaires. Cette équipe a comme objectif de réaliser ces projets dans un délai d'un an et demi suivant cette rencontre.

Le **projet 3** a donné lieu à différents déplacements : du Québec au Brésil, mais également l'inverse. L'équipe du Québec est allée échanger et comparer ses méthodes de travail avec les partenaires brésiliens. Ensuite, les représentants guarani sont venus visiter des terrains de trois communautés innues. Les partenaires autochtones du Québec et du Brésil ont conjointement décidé de produire une création commune entre cinéastes Guarani et Québécois, sur les deux territoires de ces populations. Cette création est entendue comme un lieu d'échange où « les Innus documentent les cinéastes guarani en train de documenter leur culture » et inversement.

Rôles et responsabilités des parties prenantes

La répondante est la maître d'œuvre qui lie et coordonne tous ces projets. Elle est entourée d'une équipe de chercheurs qui demeurent les principaux responsables de la plupart des étapes, dans un souci constant de concertation à tous les niveaux avec les communautés autochtones.

Les experts scientifiques durent s'adapter au fait que dans l'histoire des Premières Nations, il est très récent (20-30 ans) que des personnes reçoivent une diplômatation. Encore aujourd'hui cette proportion demeure faible. Ces diplômés se retrouvent donc énormément sollicités, soit pour des recherches, soit par leur communauté et/ou par les grands groupes d'intérêts. Ils ont peu de temps pour participer au-delà de la rencontre annuelle. Pour s'adapter, les équipes de chercheurs les sollicitent autrement, par des appels téléphoniques ou des visites occasionnelles, en « allant chercher le maximum dans des temps concentrés ». Un trait culturel autochtone veut également que la rencontre face à face demeure le meilleur moyen d'avancer : « les choses se règlent en personne ». Dans la conjoncture actuelle, ce manque de disponibilité des experts terrains est une limite réelle au degré de coopération que l'on peut espérer.

Travailler dans des langues différentes amène également certaines contraintes propres aux recherches interculturelles. Dans le cas du projet avec les Guarani, les rencontres demandent deux étapes de traduction : du français vers le portugais, et du portugais vers le guarani. De la même façon qu'avec les Premières Nations québécoises, la langue et la culture demeurent une contrainte délicate : « il faut prendre le temps de s'assurer qu'on s'entend et qu'on parle de la même affaire ». Comme le dit l'informatrice, « le travail interculturel demande des ajustements énormes, trois fois plus de temps, cinq fois plus d'argent ». Il exige également beaucoup de disponibilité de la part des experts universitaires. Par exemple, il n'est pas toujours possible pour les chercheurs ou les assistants de recherche de tout quitter pour partir trois mois au Brésil. La chercheuse mentionne la chance qu'elle a eu d'obtenir du financement sur plusieurs années, car ce type de recherche a besoin de la collaboration et de la confiance des partenaires et cela demande encore plus de temps avec les communautés autochtones : « elles ont été blessées, elles ne font pas confiance facilement et c'est très justifié ».

Travailler avec les communautés autochtones implique également une part de travail politique qu'il

faut recommencer à chaque changement de Conseil de bande (dont les membres sont élus pour deux ans) afin de renouveler les accords et d'expliquer les projets. Il s'agit d'une contrainte importante qui exige beaucoup de temps et d'énergie.

La chercheure indique aussi des difficultés à trouver une relève qui soit impliquée autant qu'elle-même. Peu à peu, elle a dû admettre que cela ne sera sans doute pas possible, son degré d'implication étant intimement lié à sa propre appartenance identitaire. Au sujet de l'ampleur que ce projet pourrait prendre, elle mentionne : « il n'y a pas de limite autrement, j'en vois pas ». Elle ajoute qu'il ne serait pas difficile de trouver des subventions supplémentaires, mais s'il serait facile d'obtenir plus de financement, elle ne sent pas qu'elle a les équipes et l'énergie suffisantes pour le justifier.

Les produits de la recherche

L'informatrice mentionne qu'elle valorise prioritairement la diffusion des produits de la recherche dans les milieux autochtones, alors qu'elle ressent la diffusion scientifique comme une obligation pour l'obtention de subventions. Cette priorité mise sur l'aide à apporter aux communautés peut facilement s'expliquer et se comprendre par les objectifs de la recherche qui vise leur *empowerment* en favorisant la valorisation culturelle. La chercheure semble cependant minimiser la diffusion importante de son projet dans les milieux scientifiques.

Modalités de valorisation

Au cours de son cheminement à travers « ce projet de vie », la chercheure semble prendre conscience de l'importance de diffuser et d'exporter ses méthodes innovantes de travail en recherche collaborative avec les communautés autochtones, jusqu'au niveau international, en considérant la présence de l'enjeu de la transmission culturelle autochtone un peu partout dans le monde. Elle mentionne : « C'est pourquoi j'ai déposé la Chaire Unesco, pour que ce qu'on a fait serve à d'autres ailleurs (...) diffuser plus largement pour aider plus les communautés autochtones ».

Universitaire La chercheure mentionne que dans le contexte de la recherche collaborative, qui demande un grand investissement en temps, il devient souvent difficile d'en trouver pour écrire. Elle a cependant cherché et trouvé des solutions. Un exemple est un numéro complet de *Recherches Amérindiennes au Québec* sera consacré au projet 1, ce qui a semblé plus efficace que diffuser plusieurs articles dans différentes revues. Évidemment, chaque chercheur universitaire impliqué dans ces nombreux projets publie des articles dans sa discipline. Les membres de ces équipes participent aussi à des colloques.

Enfin, le projet 1 comprend également un important volet « évaluation » où de nouvelles méthodologies innovantes d'évaluation sont recherchées afin de ne pas se limiter à évaluer avec « notre regard universitaire ». Cela renforce l'importance de la diffusion des résultats.

Non universitaire

Lorsqu'interrogée sur la diffusion de produits non-universitaires, la chercheure mentionne l'importance de la diffusion artistique. Plusieurs moyens ont été mentionnés : exposition, catalogue, outils de communication, outils d'exposition, formations en création et production, développement de

produits novateurs en design utilisant le patrimoine culturel autochtone, ateliers avec les jeunes, ateliers intergénérationnels avec les aînés pour la transmission des savoirs traditionnels, création de films thématiques. Plusieurs projets sont également à venir dont une série web documentaire et un site web interactif. Des projets de création économique durable basés sur la culture sont aussi prévus.

Un volet du projet 1 consiste en la création d'un outil pour les enseignants dans les écoles allochtones et autochtones. Il consiste à faire connaître les jeunes artistes autochtones en art contemporain et à montrer comment l'art les a aidés dans leur recherche identitaire. On a aussi créé et développé des situations d'enseignement et d'évaluation et on prévoit donner des formations aux enseignants quant à l'utilisation de ces nouveaux outils.

Enfin, un nouveau programme court de « passeur culturel » sera créé pour former des transmetteurs culturels. Il sera en activité dès septembre 2015 afin de former, dans les communautés, des jeunes capables de promouvoir la fierté de leur identité culturelle et de soutenir les projets que leur communauté met sur pied.

Plusieurs efforts sont faits pour communiquer et diffuser l'information dans les communautés : rédaction et distribution d'un petit journal publié en trois langues et présence dans les radios communautaires afin d'expliquer les projets déployés dans la communauté.

Rôles et responsabilités des parties prenantes

Les chercheurs sont les principaux responsables de la diffusion des produits développés dans le volet auquel ils participent. Cette diffusion doit s'effectuer autant dans les milieux autochtones qu'allochtones.

Nature des connaissances produites

Il apparaît évident à l'informatrice que la nature des connaissances produites est tout à fait différente lorsqu'il s'agit de recherche collaborative. Elle mentionne que la co-construction aurait cependant été plus forte « si on avait pu être plus ensemble ». Cette méthodologie étant basée sur le « comment faire ensemble » dans une perspective d'*empowerment*, la première condition en est la participation de chaque partenaire. Comme ceux-ci sont très sollicités par leurs communautés respectives, leur peu de disponibilité est un frein important.

Évaluation de la démarche

La chercheure vise le changement social. Cela n'est pas facile à atteindre. Lorsqu'elle s'auto-évalue, elle trouve difficile de ne pas avoir plus d'impact : « tu aides un petit groupe d'individus mais qu'en est-il des autres de la province » ? À partir du second projet, une décision a été prise d'étendre les objectifs afin d'avoir une influence sur les décideurs. Ceux-ci, ainsi que les communautés en général, se retrouvent le plus souvent à devoir intervenir sur des problèmes sociaux pressants (décrochage scolaire, chômage, consommation de stupéfiants, etc.). La chercheure, sur une note positive quoique timide, ajoute : « Quand on arrive avec la culture, c'est pas leur priorité mais ils commencent à comprendre que l'identité culturelle est un facteur de mieux-être et c'est par là qu'il faut que ça passe... Je commence à voir que peut-être on va avoir un petit impact ».

Évaluation formelle ou non

Pour la chercheure, les objectifs ne peuvent être atteints sans évaluation : « c'est pour cela qu'on cherche à évaluer l'impact de nos actions dans les communautés, sinon on échappe à ce type de recherche... sinon pourquoi faire ce type de recherche? ». Par exemple, à la dernière rencontre annuelle, sur six tables, deux étaient consacrées à l'évaluation de la performance des chercheurs. C'est pourquoi, dans le projet 1, un chercheur travaille exclusivement sur la mise en place de méthodes d'évaluation innovantes en contexte de recherche collaborative. Cela est complexe, car les critères d'évaluation varient selon la position que l'on occupe au sein de la recherche. Pour les partenaires autochtones, le critère d'évaluation le plus important est la relation établie entre eux et les chercheurs tandis que ceux-ci mettaient de l'avant, par exemple, la conception de produits innovants.

Avantages ou non de la recherche partenariale

La carrière de la chercheure s'est concentrée essentiellement sur la recherche collaborative et, dit-elle, « Moi j'aurais pas pu faire autrement ». La recherche collaborative répond à ses aspirations et ses goûts en ce qu'elle lui permet de travailler avec des équipes interdisciplinaires et interculturelles : « J'aime apprendre des autres ». Il lui est plus difficile de comparer ce type de recherche avec un autre puisqu'elle n'a pas beaucoup travaillé autrement.

Comme chercheure, elle note que cela entraîne quelques inconvénients pour une carrière de chercheure universitaire qui doit faire face aux exigences de publication. Elle mentionne qu'il est plus long et plus difficile de « monter un bon c.v. ». Cependant, elle indique que de plus en plus d'organismes subventionnaires développent une meilleure compréhension de ce type de recherche et tiennent dorénavant mieux compte des exigences qui y sont associées.

ÉTUDE DE CAS NO. 2

Informations générales

La personne interviewée mène principalement ses recherches dans le domaine du développement social et de l'économie sociale. Elle dit faire, en général, des recherches plus classiques. Elle utilise le terme de recherche partenariale dans le cadre de l'entrevue, mais fait aussi référence à celui de recherche-action. Selon elle, les deux recherches ayant fait l'objet de l'entrevue se distinguent énormément l'une de l'autre, notamment selon le contexte social et politique et selon le degré d'implication des partenaires.

Conditions de mise en marche

La première recherche a été entreprise dans le cadre des chantiers d'activation partenariale de l'ARUC-ES (*Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale*) et du RQRP-ÉS (*Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale*). Son objectif était d'identifier les besoins et préoccupations en matière de recherche sur l'économie sociale que pouvaient avoir les entreprises et organismes de ce secteur localisés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ). Il faut mentionner la position particulière de la personne interviewée dans ce processus de recherche. Au début, elle était à la direction d'un organisme en économie sociale. Pendant que la recherche se déroulait, elle a changé d'emploi pour devenir professeure à l'UQAC : « J'ai changé de rôle, je suis passée de représentante du milieu à chercheure universitaire ».

La seconde recherche origine de la Table régionale des aînés qui l'a soumise à la CRÉ (*Conférence régionale des élus*). On peut donc dire qu'elle provient d'une demande directe du milieu. La CRÉ a offert le contrat de recherche à *Mastera*, le Service de la formation continue du Cégep de Jonquière. C'est ce service qui a, par la suite, recruté l'informatrice afin de superviser la recherche et d'en garantir la scientifilité.

Définition du projet

Lorsque les représentants de l'économie sociale du SLSJ ont identifié leurs besoins, la préoccupation la plus pressante fut celle de réaliser un portrait descriptif et global des entreprises et des organismes régionaux en économie sociale. Cette étude se voulait au départ quantitative (usage d'un questionnaire), mais lors de sa réalisation, il a paru nécessaire d'ajouter volet qualitatif (groupes de discussion) afin de répondre à certaines questions soulevées par le premier volet.

En s'appuyant sur une enquête similaire effectuée sur un autre territoire, la deuxième recherche partenariale visait à documenter l'exode des personnes âgées dans les milieux ruraux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en visant particulièrement deux MRC connaissant des problèmes de dévitalisation. Cette étude combinait des données quantitatives utilisant Statistiques Canada et des informations qualitatives provenant d'entrevues individuelles et de groupes de discussion.

Rôles et responsabilités des parties prenantes

Pour la recherche visant à dresser le portrait de l'économie sociale au SLSJ, un comité a été mis en place qui regroupait des chercheurs et des gens du milieu; son mandat était de discuter des besoins

en recherche. L'informatrice, qui représentait à ce moment le milieu, fut chargée de rédiger le devis de recherche. Elle mentionne que des organismes de soutien en économie sociale comme le CLD (Centre local de développement) et la SADC (Société d'aide au développement des collectivités) ont également été impliqués dans l'élaboration du devis, puisqu'ils l'ont commenté lorsqu'il était en cours de préparation.

Pour la seconde recherche, la personne interviewée et un professionnel de recherche engagé par *Mastera* furent responsables d'élaborer le devis de recherche. L'informatrice précise cependant que : « c'est le professionnel de recherche qui avait une réelle préoccupation pour la recherche partenariale ». C'est donc lui qui a mis en branle le processus partenarial afin d'impliquer les gens du milieu au-delà de la simple formulation de la demande et de l'expression de leurs besoins. Un comité consultatif a été mis sur pied afin de s'assurer de la participation active de gens du milieu. Il se composait d'organisateurs communautaires et de représentants des CSSS (Centres de santé et de services sociaux).

Modalités de gouvernance

Lorsqu'on l'interroge sur les modalités de gouvernance de la première recherche, l'informatrice estime qu'au départ, lorsqu'il a été question du financement et de l'identification de l'objet de la recherche, la gouvernance s'établissait de façon partenariale. Pour ce qui est de la seconde recherche, elle mentionne qu'il y avait une grande collaboration avec le comité consultatif afin d'identifier et de répondre aux besoins de milieu.

Appui institutionnel

Pour le cas du portrait de l'économie sociale, le financement provenait du milieu; ce financement partenarial était un montage des subventions du RQRP-ÉS et de la participation de plusieurs partenaires du milieu, comme les CLD et d'autres organisations liées à l'économie sociale. Pour sa réalisation, la recherche s'est aussi appuyée sur une équipe de chercheurs de l'UQAC, ainsi que sur le Pôle régional en économie sociale. Selon l'informatrice, ce sont principalement les organismes du milieu ayant participé à la définition de l'objet de la recherche « qui ont appuyé le projet ».

La recherche sur l'exode des personnes âgées en milieu rural a été financée par la CRÉ par l'intermédiaire de l'entente spécifique établie avec la Table régionale des aînés. Le Service de formation continue du Cégep de Jonquière a agi comme mandataire pour effectuer l'étude; il était responsable des aspects techniques et logistiques, comme le recrutement de l'informatrice et du professionnel de recherche et l'embauche de l'assistante, bien que ce soit l'informatrice qui l'ait recommandée.

Réalisation de la recherche

La personne interviewée mentionne, à propos de l'étude portant sur l'économie sociale, qu'après la mise en marche du projet et la rédaction du devis, la recherche s'est faite de façon plus classique. Cela diffère de la seconde recherche, où les représentants du milieu ont activement participé tout au long du déroulement de la recherche. Plusieurs facteurs expliquent cette différence importante entre les deux études et ont été amplement discutés par l'informatrice. Nous y reviendrons.

Étapes de réalisation La première étape de la recherche sur l'économie sociale a été un inventaire des

entreprises et des organismes en économie sociale dans la région. Le volet quantitatif qui suivit utilisa un questionnaire provincial provenant du RQRP-ÉS, après l'avoir adapté à la réalité régionale. Les étapes suivantes sont celles de toute recherche : collecte de données, analyse des tableaux qui en résultent et écriture du rapport final. Les résultats soulevèrent plusieurs questions. Pour y répondre, on ajouta un volet qualitatif et mena des groupes de discussion avec deux types de représentants du milieu : des représentants des organismes de soutien aux entreprises et organismes d'économie sociale, d'une part, et des représentants de ces organismes et entreprises, d'autre part.

Pour la seconde recherche, le professionnel de recherche a formé un comité consultatif pour chaque MRC étudiée. Le premier se composait de 11 personnes et l'autre de 10. Ces comités se sont rencontrés 3 à 4 fois au cours de la recherche ainsi qu'à la toute fin. Des entrevues individuelles ont été réalisées ainsi que des groupes de discussion. Documenter la réalité de l'exode des personnes âgées et répondre aux préoccupations du milieu sur ce sujet demeuraient les objectifs principaux de la recherche.

Rôles et responsabilités des parties prenantes

Comme il a été mentionné, les partenaires de la recherche en économie sociale ont surtout été impliqués dans les premiers moments, c'est-à-dire dans l'identification de l'objet, l'élaboration du devis de recherche et son financement. L'équipe universitaire a été responsable du reste du processus. Cependant, l'informatrice mentionne que les CLD ont collaboré pour dresser l'inventaire complet des organismes et entreprises en économie sociale de la région (plus de 400) et que certains partenaires sont également intervenus en participant à l'adaptation du questionnaire. Avec l'équipe de recherche, elle a pris en charge l'analyse et l'écriture du rapport de recherche. Elle mentionne aussi une participation de quelques partenaires aux groupes de discussion où il s'agissait d'explorer certains résultats obtenus dans le questionnaire, « donc il y a eu une certaine rétroaction par rapport aux résultats de cette façon-là ».

L'implication des partenaires dans la recherche sur l'exode des personnes âgées s'est essentiellement produite dans les comités consultatifs. Constitués d'intervenants sociaux, ceux-ci, ont eu comme tâche d'identifier les informateurs appelés à participer aux entrevues individuelles et d'établir un premier contact avec eux. Ils devaient également dresser un portrait de la situation et identifier les questionnements auxquels ils désiraient trouver une réponse. Certains membres de ces comités ont participé aux groupes de discussion. Les personnes interrogées dans ces groupes de discussion et celles formant les comités consultatifs donnaient leur opinion sur la problématique à l'étude et tentaient d'identifier des pistes de solutions pour améliorer la rétention des personnes âgées en milieu rural. L'informatrice, le professionnel et l'assistante de recherche avaient la responsabilité de la collecte des données, de l'analyse et de l'écriture du rapport de recherche.

Ces deux recherches diffèrent donc sur de nombreux points. Lorsqu'on l'interroge sur d'éventuels problèmes, l'informatrice en identifie plusieurs dans la première et très peu dans la deuxième. Pour celle-ci, il y a eu aucune tension et l'ensemble des partenaires travaillaient ensemble dans le même sens. Selon elle, la problématique de la dévitalisation est au cœur des préoccupations des petites localités étudiées et, pour elles, il importe de participer activement à la formulation de solutions. Le contexte social et économique favorise donc la solidarité et l'engagement des partenaires. Selon

l'informatrice, en impliquant les partenaires dans le processus, l'initiative du professionnel de recherche a été très bénéfique et a favorisé une appropriation beaucoup plus grande des résultats de la recherche. Selon elle, il faut se souvenir que certaines expériences sont effectivement plus faciles et plus positives que d'autres et que les difficultés rencontrées ne doivent pas évacuer les bénéfices et avantages que la recherche partenariale peut entraîner. On peut en déduire qu'il est également utile de parler des cas plus problématiques qui ont moins bien réussi.

Pour ce qui est de l'étude dressant le portrait des organismes et entreprises en économie sociale, plusieurs problèmes ont été relevés par la répondante. Pour elle, certains sont « susceptibles d'arriver dans tous les types de recherche ». Reformuler le questionnaire général provincial fut difficile : « il a fallu l'adapter un peu à la réalité régionale, mais il y avait des problèmes » et les résultats recueillis furent difficiles à interpréter. De plus, le questionnaire était plutôt lourd. Enfin, la collecte de données s'est faite en juin, ce qui a entraîné un taux de réponse peu élevé et, par conséquent, un échantillon trop faible pour être représentatif : « la période de l'enquête n'était pas idéale ». La chercheure mentionne cependant les avantages associés à ce type de questionnaire standardisé qui, dans ce cas-ci, visait à permettre de comparer les entreprises et organismes en économie sociale présents dans les différentes régions du Québec. Cependant, les résultats semblent plutôt mitigés : « Ce n'est pas sûr que cela a pu être fait, ce n'était pas simple comme processus ».

L'informatrice mentionne à de nombreuses reprises la conjoncture dans laquelle s'inscrivait la recherche. Ses effets ne sont pas à minimiser : « cela n'est jamais écrit dans les rapports, mais ça joue beaucoup, surtout dans les recherches partenariales ». L'informatrice explique : « C'était une période très active en économie sociale dans la région », entre autres à cause du financement provenant de l'ARUC et du QRCP-ÉS. De plus, la mise en place des Pôles régionaux en économie sociale pendant la même période et les discussions pour savoir qui en prendrait la direction ont créé beaucoup de tensions dans le milieu : des enjeux de pouvoir étaient présents et se sont fait sentir. En plus, dit-elle, de la présence de certaines « guerres internes entre les acteurs sociaux », il faut se souvenir que les acteurs du milieu, mais également les chercheurs, ne sont pas neutres. Elle-même, ayant débuté comme partenaire du milieu et étant partie prenante de la mise en place du pôle régional en économie sociale, était identifiée à certains groupes et au milieu universitaire. Elle était donc un acteur autant qu'une chercheure.

Dans cette recherche, la concertation entre les partenaires a connu un ralentissement important à mesure qu'avancait le processus. De même, la collaboration s'est avérée de plus en plus ténue au fil du temps. Tout en précisant que la recherche partenariale demande beaucoup de temps et d'énergie de la part des chercheurs et des gens du milieu, la répondante mentionne l'importance de maintenir un bon niveau de concertation tout au long de la recherche. Selon elle, le degré de participation et de concertation joue un rôle important dans l'appropriation des données par le milieu et, dans le cas de cette recherche, cette exigence n'a pas atteint le niveau escompté.

L'informatrice établit également un rapport entre niveau de concertation, appropriation des données et légitimité des chercheurs. Elle explique qu'il arrive que le milieu mette en doute la légitimité de la

présence des chercheurs dans la recherche. Concrètement, cela peut aller jusqu'à remettre en question la présence même des chercheurs dans la collecte de données et jusqu'à se demander pourquoi ce ne sont pas les acteurs, plutôt que les universitaires, qui en sont responsables. Cette remise en question a été faite bien que les acteurs non-universitaires ne soient pas prêts à s'engager dans cette collecte. Selon l'informatrice, il peut en résulter une absence d'appropriation des résultats qui s'est produite lors de cette recherche : « Une fois que les données sont publiées, c'est comme si ce qui est ressorti n'est pas approprié, cela donne un portrait d'eux, mais qui est extérieur à eux ». De plus, les données recueillies peuvent ne pas être conformes aux représentations que le milieu a de lui-même et « ça se peut qu'ils ne s'approprient pas les résultats, [...] dans le sens qu'ils n'utilisent pas les résultats en disant oui, cela nous représente ». Par exemple, les groupes de discussion effectués ont montré avec beaucoup d'acuité certains des problèmes présents dans le monde de l'économie sociale régionale et relevé clairement les tensions entre les différents organismes. La question de la démocratie dans les conseils d'administration, en particulier, y a été soulevée et, selon la répondante « ce n'est pas sûr que les acteurs du milieu veulent vraiment qu'on parle de ça ». Elle ajoute dans le même sens : « généralement, quand on amène ces questionnements, ça peut paraître menaçant ». Cette question est délicate, mais, en définitive, la répondante estime qu'il faut tout de même traiter de ces questions malgré les réactions du milieu.

Elle mentionne également que la présence d'un lien très fort entre les chercheurs et le milieu peut créer le problème inverse et entraîner de la part du chercheur de l'omission et de l'autocensure. Même si les résultats ne sont pas toujours conformes aux attentes, il importe de conserver la distance critique du chercheur, ce qui demande beaucoup de négociation dans les différents mandats. L'informatrice note également la présence d'enjeux de pouvoir dans cette négociation, où le chercheur veut garder sa liberté d'analyse tandis que le milieu peut vouloir conserver un certain pouvoir sur ce qui est dit sur lui.

La personne interviewée mentionne également les limites de la recherche partenariale en s'interrogeant sur la possibilité d'effectuer « une vraie recherche partenariale » : jusqu'à quel point la recherche partenariale réussit-elle à intégrer les acteurs du milieu à chaque étape de la recherche ? Si les chercheurs n'arrivent pas à intégrer totalement les acteurs, un problème symétrique se retrouve dans ce que peuvent et veulent faire ces derniers. Ainsi, l'informatrice prend l'exemple de l'écriture des textes, que le milieu a tendance à remettre systématiquement dans les mains des chercheurs.

Enfin, le rythme de la recherche peut entraîner une certaine incompréhension de la part de partenaires : « entre les besoins du milieu et le temps de la recherche, il y a un vrai décalage ». Les partenaires ne comprennent pas toujours pourquoi obtenir des résultats de recherche peut prendre autant de temps.

En résumé, la personne interviewée jette un regard critique sur la recherche sur l'économie sociale, surtout en ce qui regarde la concertation, le partenariat et l'appropriation des résultats.

Les produits de la recherche

Il est clair que l'intensité du partenariat a profondément varié dans ces recherches et que cela a

entraîné des répercussions différentes, notamment sur l'utilisation des résultats par les partenaires du milieu. Cependant, le degré de participation et de concertation développé avec les partenaires semble avoir eu une moins grande influence sur la valorisation des résultats par les chercheurs universitaires.

Modalités de valorisation

Les préoccupations des différents acteurs semblent avoir une influence importante sur la valorisation et la portée des produits de la recherche. Dans le cas de l'enquête sur l'exode des aînés, où la valorisation e été beaucoup plus importante, les gens du milieu se sont rassemblés autour d'une problématique commune demandant une recherche collective de solutions.

Universitaire

Dans le cas de la recherche portant sur l'économie sociale, deux rapports de recherche ont été publiés au Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) et ont également été envoyés aux différents partenaires. Les chercheurs leur ont offert de se déplacer pour venir en discuter, mais il n'y a pas eu de demande du milieu en ce sens. La répondante indique que les résultats ont fait l'objet de présentations dans des séminaires, des conférences et des publications et ajoute qu'elle les utilise encore dans le cadre de ses cours. Elle conclut sur une certaine forme de valorisation des données « mais plutôt scientifique que pour le milieu de pratique ».

Pour ce qui est de la recherche sur l'exode des personnes âgées en milieu rural, un rapport de recherche a été réalisé ainsi qu'un séminaire du GRIR. Il est apparu que le sujet de la recherche faisait l'objet de préoccupations plus importantes que ne l'aurait cru l'informatrice. Ainsi, un article dans le journal *Le mouton noir* de Rimouski ainsi que deux émissions de la radio communautaire montréalaise CIBL ont discuté de cette recherche. La personne interviewée mentionne un nombre important de demandes, le sujet semblant intéresser plusieurs communautés.

Non universitaire

Concernant la recherche sur l'économie sociale, l'informatrice relève le peu d'échos provenant du milieu et se questionne quant à l'appropriation des résultats. L'informatrice conclue : « Je ne sais pas jusqu'à quel point ça été utilisé ».

Cela n'est pas le cas de la seconde recherche où la valorisation des résultats était évidente et très importante. Portant sur un problème auquel il est crucial de trouver des solutions et ayant participé à leur élaboration, le milieu s'est approprié les résultats, qui se voulaient des solutions très pratiques. Une des deux MRC a même mis sur pied un forum local pour en discuter.

Rôles et responsabilités des parties prenantes

Dans la première recherche, il n'y a pas eu de participation réelle du milieu dans la valorisation des résultats, celle-ci ayant été le seul fait de l'équipe de chercheurs. La seconde, au contraire, a vu le milieu s'impliquer activement dans la résolution d'un problème social ressenti comme important.

Nature des connaissances produites

Pour la première recherche, selon l'informatrice, la nature des connaissances n'a pas été différente de

celle d'une recherche plus classique et il n'y a pas vraiment eu de co-construction de savoir. On peut cependant voir une certaine forme de co-construction dans la participation des partenaires à la définition de l'objet de la recherche et à l'élaboration du devis.

Cependant, dans le deuxième cas, il apparaît que les connaissances produites sont tout à fait différentes de celles qui auraient été produites s'il n'y avait pas eu, dès le départ et jusqu'à la fin, implication des différents intervenants des milieux concernés. La co-construction semble évidente, même si on peut concevoir plusieurs degrés à cette co-construction. Il demeure que l'informatrice, le professionnel et l'assistante de recherche furent en grande partie responsables de la cueillette des données, de l'interprétation et de l'écriture des rapports présentant les résultats. Mais intégrer les préoccupations des acteurs sociaux dès le départ, y compris dans les questionnaires, et valoriser leur connaissance du milieu a certainement contribué à produire des connaissances riches et utiles.

Évaluation de la démarche

L'évaluation de la recherche semble également varier selon l'intérêt suscité par la recherche, le niveau d'implication des partenaires et le degré d'appropriation des données.

Évaluation formelle ou non

La première recherche n'a pas fait l'objet d'évaluation avec ou par le milieu, même si une certaine évaluation informelle fut faite entre les chercheurs universitaires. Cependant, cette évaluation portait sur la scientificité et la qualité des données plutôt que sur le processus de recherche comme tel.

Au contraire, la seconde a fait l'objet d'une rencontre avec la CRÉ et la Table régionale des aînés afin de leur présenter un compte-rendu, car ils sont des acteurs sociaux, mais également les bailleurs de fonds. Les différents partenaires de la recherche sur l'exode des personnes âgées en milieu rural, tant les chercheurs que les gens du milieu, ont été satisfaits de la recherche et de ses résultats.

Avantage ou non de la recherche partenariale

Pour l'informatrice, l'avantage le plus évident de la recherche partenariale consiste à répondre aux besoins et aux préoccupations du milieu, même si le fait de développer un vrai partenariat n'est pas facile. Cela permet au chercheur de se remettre en question et de réfléchir aux limites de son pouvoir en tant que chercheur, à la propriété des données ainsi qu'à sa liberté de chercheur. L'informatrice ajoute : « nous ne sommes pas des intellectuels organiques » et, selon elle, il faut garder une certaine distance critique et se méfier de l'instrumentalisation des chercheurs par une organisation. Elle ajoute : « C'est très bon de se faire remettre en question comme ça, ça nous confronte au milieu, parce que souvent, comme chercheur, on est dans notre tour d'ivoire ». Cela permet une meilleure connexion avec le milieu tout en sortant le chercheur de sa zone de confort. Il demeure que pour l'informatrice, cette forme de recherche vaut effectivement la peine, à condition d'« avoir le temps et les ressources et d'être bien branché avec le milieu ».

FAUT-IL CONCLURE ?

L'intention de ce texte était de présenter quelques facettes de la recherche partenariale telle qu'elle se pratique dans le réseau de l'Université du Québec, avec une attention particulière à l'UQAC. Les réflexions épistémologiques visaient à montrer que ce type de recherche pose des enjeux intellectuels similaires à ceux des recherches plus classiques, mais en des termes nouveaux qui insistent sur les diverses positions de sujet qu'on peut identifier dans ce champ. C'est la relationalité des acteurs qui caractérise les recherches partenariales.

Les différences entre recherche partenariale et recherche « classique » sont sans doute ce qui saute le plus aux yeux. Là où les travaux classiques se construisent sur un rapport entre le Sujet qui connaît et l'Objet qui est à connaître, la recherche partenariale met en rapport deux sujets, dans un rapport d'intersubjectivité assumée plutôt que d'objectivité réclamée. Ces sujets se distinguent par leurs assises sociales différentes, qui induisent des intentions distinctes. Ce qui définit un chercheur (universitaire) est son désir de contribuer à l'avancement des connaissances alors que ses interlocuteurs sociaux veulent avant tout modifier la situation sur le terrain. Ces types d'intention ne sont pas incompatibles, mais ne doivent pas être confondus. Ils laissent entendre que les mondes vécus s'organisent différemment; le monde de la recherche se donne à lui-même ses règles, alors que le monde des acteurs-terrain est ouvert à d'autres exigences, plus ouvertement politiques. Le lieu de la connaissance partenariale est un espace partagé et hétérogène. Celui de la recherche classique est, si on peut dire, monopolisé et relativement clos sur lui-même. C'est ce qui explique que les « chercheurs classiques » désirent produire de la *connaissance* et qu'ils n'abordent le savoir des acteurs-terrain que comme sens commun, idéologie, opinion, ou comme un ensemble de pré-notions, pour reprendre le terme de Durkheim. Les deux études de cas présentées plus haut illustrent bien le saut qualitatif exigé par une recherche partenariale – à moins qu'il n'en découle?

Ces différences ne doivent toutefois pas faire négliger les similitudes. Toutes ces formes de recherche visent à produire de la connaissance, c'est-à-dire à mieux comprendre la réalité. D'ailleurs, les étapes concrètes parcourues sont similaires dans les deux types de recherche, comme l'est la définition d'une « bonne » recherche : c'est celle qui produit une connaissance nouvelle d'une façon convaincante. Cela revient à dire que si leurs finalités diffèrent, acteurs et chercheurs s'entendent pour admettre que la connaissance de la réalité sociale n'est ni immédiate, ni transparente. La connaissance n'est pas spontanée; elle demande une démarche réfléchie.

Ces différences et ces similitudes permettent de comprendre que le risque d'instrumentalisation des partenaires soit si fréquemment indiqué. Il peut désigner l'assujettissement des chercheurs aux exigences des acteurs-terrain, qui peuvent gauchir le processus, influencer les interprétations, mener à l'autocensure, etc. Inversement, la présence d'acteurs du milieu peut ne servir qu'à faciliter l'accès des chercheurs au terrain. De même que les chercheurs peuvent jouer un simple rôle d'alibi, la présence d'acteurs-terrain peut ne servir qu'à convaincre l'auditoire du bien-fondé des conclusions de la recherche en lui donnant un vernis de réalité, si on ose dire.

La recherche partenariale est donc un parcours semé d'embûches. Elle ne supporte pas de recette toute faite et demande une bonne dose de patience et de capacités interpersonnelle. Mais ses bénéfices ne font pas de doute, pour les personnes qui s'y impliquent et pour la société où elles vivent.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Abélès, M. (2008). *Anthropologie de la mondialisation*. Paris: Payot.
- Abélès, M. (2014). *Penser au-delà de l'État*. Paris: Éditions Bélin-Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Adler, P. A. et Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Thousand Oaks: Sage.
- Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador*, Wendake : APNQL.
- Beaud, S. et Weber, F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.
- Boisvert, F., Fontaine, C., Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Mathieu, R. et Rodriguez, P. (2009). *Portrait d'initiatives québécoises de recherche ayant utilisé une méthode dite d'enquête citoyenne*. Montréal: UQAM, ARUC-ÉS.
- Brydon-Miller, M. (2001). Education, research and action: theory and methods of participatory action research. In D. L. Tolman et M. Brydon-Miller (Eds.), *From subjects to subjectivities*. NY: New York University Press, 76-93.
- Burawoy, M. (2005). For public sociology. *American sociological review*, 70, 4-28.
- Butler, U. M. (2009). Notes on a Dialogical Anthropology. *Anthropology in Action*, 16(3), 20-31.
- Cailhouette, J. et Soussi, S. A. (2014). L'espace de recherche partenariale: le poids des identités d'acteurs. In Fontan, J. M., Klein, J. L. et Bussières, D. (dir.). (2014). *Savoirs croisés, le défi de l'innovation sociale partagée*. Montréal: Presses de l'Université du Québec, 35-54.
- Campbell, E. et Lassiter, L. E. (2015). *Doing ethnography today. Theories, methods, exercises*. Malden MA: John Wiley et Sons.
- Cargo, M. et Mercer, S. L. (2008). The value and challenges of participatory research: Strengthening its practice. *Annual Review of Public Health*, 29(1), 325-350.
- Cefai, D. (dir.) (2003). *L'enquête de terrain*. Paris: La Découverte-MAUSS.
- Clifford, J. et Marcus, G. E. (dir.). (1986). *Writing culture. The poetics and politics of ethnography*. Berkeley: University of California Press.
- Coghlan, D. et Brydon-Miller, M. (Eds.). (2014). *The SAGE encyclopedia of action research*. Thousand Oaks: Sage Reference.
- Cohn, B. (1996). *Colonialism and forms of knowledge: the British in India*. Princeton: Princeton UP.
- Denzin, N. K., Lincoln, Y. S. et Smith, L. T. (dir.). (2008). *Handbook of critical and indigenous methodologies*. Thousand Oaks: Sage.
- Dufour, S., Fortin, D. et Hamel, J. (1991). *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*. Montréal: Éditions Saint-Martin.

- Élias, N. (1993). *Engagement et distanciation. Contribution à la sociologie de la connaissance*. Paris: Fayard, coll. Agora.
- Fontan, J. M., Bussières, D., Caillouette, J., Soussi, S. A., Tremblay, D. G. et Tremblay, P.-A. (2012). *La recherche partenariale au CRISES*, Montréal: UQAM, CRISES, Collection études théoriques.
- Fontan, J. M., Klein, J. L. et Bussières, D. (dir.). (2014). *Savoirs croisés, le défi de l'innovation sociale partagée*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Gillet, A. et Tremblay, D.-G. (dir.). (2011). *Dossier: les partenariats de recherche: SociologieS*, (43) (en ligne).
- Goyette, G. et Lessard-Hébert, M. (1987). *La recherche-action. Ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Montréal : Presses de l'Université du Québec
- Greenwood, D. J. et Levin, M. (2007). *Introduction to action research: social research for social change*. Thousand Oaks: Sage.
- Gross, D. et Plattner, S. (2002). Anthropology as Social Work: Collaborative Models of Anthropological Research. *Anthropology News* (November), 4.
- Hart, A., Davies, C., Aumann, K., Wenger, E., Aranda, K., Heaver, B. et Wolff, D. (2013). Mobilising knowledge in community–university partnerships: what does a community of practice approach contribute? *Contemporary Social Science*, 8(3), 278-291.
- Israel, B. A., Schulz, A. J., Parker, E. A. et Becker, A. B. (1998). Review of community-based research: Assessing Partnership Approaches to Improve Public Health. *Annu. Rev. of Public Health*, 19, 173-202.
- Klein, J.-L. et Morissette, P. (2013). *Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenariale sur l'apport des CDEC*. Montréal: UQAM, CRISES.
- Lassiter, E.L. (2005). *The Chicago guide to collaborative ethnography*. Chicago : University of Chicago Press.
- Latour, B. (1989). *La science en action*. Paris : Gallimard.
- Lemay, J.-F. (2008). La recherche partenariale dans une ONG environnementale québécoise : l'exemple du programme de recherche d'Équiterre et d'une étude d'impact sur les circuits courts. *Économie et solidarités*, 39(2), 116-124.
- Longtin, D. (2010). *Revue de la littérature : la recherche-action participative, le croisement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires*, Montréal : UQAM, CRISES.
- Lyet, P. (2011). Traduction, transaction sociale et tiers intermédiaire dans les processus de collaboration de chercheurs et de praticiens dans le cadre de recherches-actions. *Pensée plurielle*, 2011/3(28), 49-67.
- Maillard, M. (2015) Le Japon va fermer 26 fac de sciences humaines et sociales, pas assez utiles, *Le Monde*, 17 septembre.
- Marcus, G. (2013). Prototyping and Contemporary Anthropological Experiments With Ethnographic Method. *Journal of Cultural Economy*, 7(4), 399-410.

- Marcus, G. E. et Pisarro, M. (2008). The end(s) of ethnography: social/cultural anthropology's signature form of producing knowledge in transition. *Cultural anthropology*, 23(1), 1-14.
- Marullo, S. et Edwards, B. (2000). The potential of university-community collaboration for social change. *American Behavioral Scientist*, 43(5), 895-912.
- Mosher, H. (2013). A question of quality: the art/science of doing collaborative public ethnography. *Qualitative Research*, 13(4), 428-441.
- Petiau, A. et Pourtau, L. (2011). Regard sur la participation de populations marginalisées à la recherche-action. Le cas des squatteurs en Ile-de-France. *Revue Interventions économiques*, 43.
- Pinnick, C. L. (2008). The feminist approach to the philosophy of science. In S. Psillos et M. Curd (Dir.), *The Routledge companion to the philosophy of science*. London: Routledge, . 182-193.
- Popper, K. (1982) *La logique de la découverte scientifique*. (1^{er} éd. 1934), Paris : Payot.
- Reason, P. (2003). Cooperative inquiry. In J. A. Smith (dir.), *Qualitative psychology. A practical guide research methods*. London: Sage, 204-231.
- Said, E. (1978). *Orientalism*. NY: Knopf Doubleday.
- Schensul, J. J., Berg, M. J. et Williamson, K. M. (2008). Challenging Hegemonies: Advancing Collaboration in Community-Based Participatory Action Research. *Collaborative anthropologies*, 1, 102-137.
- Searle, J. R. (2011). What is an institution? In D. Steel et F. Guala (Eds.), *The philosophy of social science reader*. London : Routledge, 351-363.
- Stewart, M. (2013). Mysteries reside in the humblest, everyday things: collaborative anthropology in the digital age. *Social anthropology*, 21(3), 305-321.
- Stoecker, R. (2012). Community-based research and two forms of social change. *Journal of Rural Social Sciences*, 27(2), 83-98.
- Strand, K., Marullo, S., Cutforth, N., Stoecker, R. et Donohue, P. (Eds.). (2003). *Community-based research and higher education: Principles and practices*. San Francisco: John Wiley et Sons.
- Sutton, L. (2007). *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*. Montréal: UQAM, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS.
- Tonneau, J. P. et E, C. (2010). Une université paysanne au Nordeste du Brésil pour coconstruire des connaissances. In G. Faure, P. Gasselin, B. Triomphe, T. Ludovic et H. Hocdé (Dir.), *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*. Versailles : Quae, 86-87.
- Tremblay, P.-A. (2012). L'Université et le terrain : des mondes conciliaires. In Institut du Nouveau Monde (dir.), *L'État du Québec 2012*. Montréal : Boréal, 278-284.
- Tremblay, P.-A. (2014). Une sociologie de la recherche partenariale, dans J. M. Fontan, J. L. Klein et D. Bussières (Dir.) (2014). *Savoirs croisés, le défi de l'innovation sociale partagée*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 15-34.

Annexe
Schéma d'entrevue pour la conduite des études de cas
de recherches partenariales

Nom, prénom :

Courriel :

Téléphone :

Champ disciplinaire :

Unité et université d'attache :

Interviewer :

Numéro du dossier :

1. Conditions de mise en marche de l'étude (en amont – le début de la recherche)

a. Définition de l'étude et devis de recherche

Quel était l'objet de l'étude?

Y a-t-il eu un devis de recherche?

b. Rôles des parties prenantes/partenaires

Quelles étaient les parties prenantes?

En général, quel rôle revient à chacune de ses parties?

c. Modalités de gouvernance

Quelles sont les modalités de gouvernance du projet?

d. Appui institutionnel

Quels sont les appuis institutionnels dont vous avez bénéficié? (Fonds subventionnaires, l'administration universitaire, services spécialisés : service de la recherche, services aux collectivités, fonds institutionnel de la recherche, etc.)

De quelle forme sont ces appuis? (exemple : dégrèvement, fonds de recherche, prêt de personnel)

En quoi ces appuis ont été facilitants ou non?

2. Réalisation de la recherche (le cœur de la recherche)

a. Étapes de la réalisation de la recherche

Quelles ont été les principales étapes de réalisation de la recherche? Décrivez-les en actions.

b. Rôle des parties prenantes/partenaires

Quelles sont les parties prenantes/partenaires (partenaires, collaborateurs, chercheurs, étudiants)?

Quel est le rôle de chacune de ces parties prenantes?

c. Participation à toutes les étapes de la recherche.

À quelles étapes (définition projet, méthodologie, sélection cas, réalisation, analyse, diffusion-transfert) les parties prenantes ont-elles participé?

Y a-t-il des étapes où la participation des parties prenantes est plus importante? Lesquelles? (Qui? Quoi Quand?)

d. Problèmes rencontrés

Avez-vous rencontré des problèmes majeurs? De quelle nature? Quelles ont été les conséquences?

Quelles sont, selon vous, les limites de la recherche partenariale?

3. Les produits de la recherche

a. Modalités de valorisation en milieu universitaire

Quelles ont été les principales modalités de valorisation par les chercheurEs quant à la recherche partenariale?

b. Modalités de valorisation dans les autres milieux concernés (partenaires du projet)

Quelles ont été les principales modalités de valorisation par et dans les autres milieux concernés?

c. Rôles et responsabilités de chacun

Quels étaient les rôles et responsabilités de chacun?

d. Nature des connaissances produites

Selon vous, est-ce que la nature des connaissances produites est différente de celles issues d'une recherche plus classique? Et en quoi? (Par exemple, si le partenaire participe à l'analyse des données. Il apporte son point de vue.).

Est-ce qu'il y a eu coconstruction? Décrivez le processus de coconstruction vécu dans le cadre de la recherche partenariale qui fait l'objet de cette entrevue.

4. Évaluation et suivi de la démarche

a. Évaluation du chercheur de cette expérience

Quelle évaluation faites-vous de la recherche partenariale?

Quels sont les avantages de faire ce type de recherche plutôt que de la recherche de manière plus classique?

Selon vous, est-ce que ça vaut le coup de faire ce type de recherche : temps VS résultats?

b. Formalisation de l'évaluation

Est-ce qu'il y a eu formalisation de la démarche d'évaluation (modalités d'évaluation)? Comment cette formalisation a-t-elle pris forme?

Est-ce que vous en avez discuté avec les partenaires? Est-ce une coconstruction?

Au cours de la recherche, y a-t-il eu des suivis? Si oui, de quelle nature et comment?